CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES

PROCÈS-VERBAL de la session régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le quinzième jour du mois de septembre de l'an deux mille quinze à seize heures trente (15-09-2015 à 16 h 30) au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Madame Violaine Doyle, préfet et mairesse de la ville de Port-Cartier
Madame Carole Chevarie, conseillère, ville de Port-Cartier
Monsieur Gilles Fournier, conseiller, ville de Port-Cartier
Monsieur Réjean Porlier, préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles

ABSENT :

Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles

Ouverture de la session

La préfet, madame Violaine Doyle, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

2015-09-126

Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 15 septembre 2015

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 15 septembre 2015 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

2015-09-127

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 18 août 2015

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 18 août 2015 tel que présenté."

2015-09-128

Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement de la MRC de Sept-Rivières au 8 septembre 2015

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 8 septembre 2015, de 68 968.74 $".
(Voir annexe « A »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisant pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.

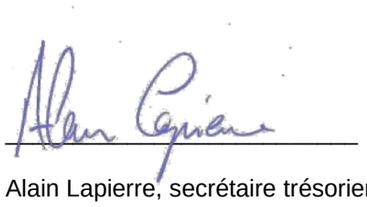

Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2015-09-129 **Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement du TNO Lac-Walker au 8 septembre 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la municipalité TNO Lac-Walker au 8 septembre 2015, de 38 193.56 $".
(Voir annexe « B »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la municipalité TNO Lac-Walker dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.

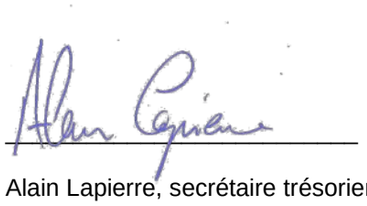

Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2015-09-130 **Autoriser madame Renée Haince, adjointe aux finances, à assister au séminaire AccèsCité Finances (Mega)**

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise madame Renée Haince, adjointe aux finances à assister au séminaire AccèsCité Finances (Mega) qui aura lieu à Québec le 6 octobre 2015;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le remboursement des dépenses, selon le règlement en vigueur."

2015-09-131 **Autorisation à Jean-François Vigneault, technicien en gestion du territoire à assister à la formation de la COMBEQ - les droits acquis et les règlements à caractère discrétionnaire en matière d'aménagement et d'urbanisme**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise Jean-François Vigneault à assister à la formation de la COMBEQ sur les droits acquis et les règlements à caractère discrétionnaire en matière d'aménagement et d'urbanisme qui se tiendra les 16 et 17 septembre 2015 à Baie-Comeau;

QUE les frais d'inscription seront remboursés selon la politique en vigueur.

2015-09-132 **Report du dépôt du rôle d'évaluation foncière 2016-2017-2018**

ATTENDU QUE l'évaluateur municipal demande une extension pour le dépôt du prochain rôle triennal d'évaluation 2016-2017-2018;

ATTENDU QUE le report demandé ne cause aucun préjudice aux contribuables de la municipalité.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE conformément à l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale, le conseil de la MRC de Sept-Rivières avise le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, du report au plus tard le 1er novembre 2015, de la date limite pour le dépôt du prochain rôle triennal d'évaluation de la MRC de Sept-Rivières, suite à la requête soumise par l'évaluateur municipal dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante."

2015-09-133 **Participation à une activité de financement de la fondation Loisir Côte-Nord**

ATTENDU la tenue d'une activité de financement au profit des athlètes-étudiants de la Côte-Nord et des finalistes régionaux de Secondaire en spectacles aura lieu à Sept-Îles le 17 octobre 2015.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières participe à l'activité de financement de la fondation Loisir Côte-Nord pour le prix de 640 $;

QUE les sommes soient prises à même le poste budgétaire « promotion et publicité »."

2015-09-134

Participation à une activité de financement de Centraide Duplessis

ATTENDU la tenue de l’activité de financement au profit de Centraide Duplessis qui a eu lieu le 12 septembre 2015.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières participe à l’activité de financement de Centraide Duplessis pour un montant de 500 $;

QUE les sommes soient prises à même le poste « promotion et publicité »."

2015-09-135

Adhésion d’Innu Takuaikan Uashat mak Mani-utenam au Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 de la MRC de Sept-Rivières

ATTENDU QUE la MRC procède actuellement à la révision de son Plan de gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QUE, pour être éligible à recevoir des redevances à l'élimination des matières résiduelles, le territoire de la communauté de Uashat mal Mani-utenam doit être couvert dans le PGMR;

ATTENDU QUE la communauté de Uashat mak Mani-utenam a implanté depuis 2008 la collecte des matières recyclables de manière volontaire sur son territoire;

ATTENDU QUE la MRC et ITUM réalisent annuellement et de manière conjointe des activités de sensibilisation à la saine gestion des matières résiduelles sur le territoire de la communauté de Uashat mak Mani-utenam via le programme de l'Écopatrouille;

ATTENDU QUE ITUM souhaite poursuivre son implication afin d'améliorer ses services en gestion des matières résiduelles.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

“QUE la MRC de Sept-Rivières inclue la communauté de Uashat mak Mani-utenam dans son Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 selon les conditions définies dans le protocole d'entente;

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer le protocole d'entente au nom de la MRC.“

2015-09-136

Adoption des projets retenus dans le cadre du programme de la politique nationale de la ruralité-Pacte ruraux pour l’année 2015-2016 -Session d’analyse du 31 août 2015

ATTENDU QUE le 5 novembre 2014, un Pacte fiscal transitoire est signé entre le gouvernement du Québec et les représentants municipaux, annonçant la mise en place d’une nouvelle gouvernance régionale, au cœur de laquelle se trouve la

MRC;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMOT) conclus une entente avec la MRC de Sept-Rivières dans son exercice et ses responsabilités pour prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire;

ATTENDU QUE Les MRC ont maintenant pleine compétence en matière de développement local et régional sur leur territoire;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a mis en place en juillet 2015 un du Fonds de soutien au développement rural – Fonds transitoire pour l'exercice 2015-2016;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC maintient son comité de recommandations ayant le mandat d'analyser les projets reçus pour l'année 2015-2016;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse concernant les projets suivants :

SDR-FT-2015-01 : **Association de protection de la rivière aux Rochers**, pour une demande d'aide financière de 2 200 $

SDR-FT-2015-02 : **POPCO**, pour une demande d'aide financière de 3 484 $

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les projets retenus dans le cadre du Programme de la Politique nationale de la ruralité tel que présenté en annexe.

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents s'y rapportant."

2015-09-137

Offre de service professionnel

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières procède actuellement à la révision de son Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR);

ATTENDU QUE la MRC a mandaté la firme Chamard Stratégies environnementales pour l'accompagner dans sa démarche de révision du PGMR;

ATTENDU QUE la MRC souhaite obtenir des informations complémentaires relatives aux ressources humaines et financières nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'action 2016-2020 découlant du PGMR.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières octroi un contrat à la firme Chamard Stratégies environnementales afin de réaliser une estimation supplémentaire des coûts de

mise en œuvre annuels par municipalités selon le plan d'action 2016-2020, et ce, pour un montant de 657,50 $ plus les taxes applicables."

2015-09-138 **Octroi du contrat - TNO 2015-08-18 contrat de déneigement du chemin périphérique et stationnement du centre communautaire lac Daigle**

ATTENDU QUE le rapport d'ouverture des soumissions reçues fait par monsieur Philippe Gagnon, en date du 14 septembre 2015.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

"QUE le contrat pour TNO 2015-08-18 contrat de déneigement du chemin périphérique et stationnement du centre communautaire lac Daigle est octroyé à l'entreprise Équipements Nordiques et ce, au montant de 176 150 $ excluant les taxes applicables; pour une période de cinq (5) ans et correspondant au bordereau de soumission du devis général;

QUE les sommes budgétaires nécessaires soient prises dans le poste budgétaire déneigement du TNO Lac Walker;

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le préfet et le directeur général à signer le contrat et tout autre document s'y rattachant."

2015-09-139 **Octroi du contrat TNO 2015-05-19 réfection de pavage asphaltique, route d'accès du lac Daigle, bonification**

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a procédé à l'octroi du contrat de réfection de pavage asphaltique de la route d'accès du lac Daigle par la résolution 2015-06-100;

ATTENDU QUE des travaux supplémentaires ont été nécessaires à la réalisation du dit contrat;

ATTENDU QUE la demande de paiement finale reçu de la firme WSP Canada inc. en date du 9 septembre.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le contrat TNO 2015-05-19 réfection de pavage asphaltique de la route d'accès du lac Daigle octroyé à l'entreprise Inter-Cité construction ltée, au montant de 476 875.50 $, excluant les taxes applicables soit majoré à 480 283.87 $;

QUE les sommes nécessaires excédentaires soient prises dans le poste budgétaire « TNO - excédent de fonctionnement affecté - investissement transport »;

QUE le directeur général soit autorisé à signer tout document s'y rapportant.

2015-09-140 **Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement nº 2015-322 amendant le règlement de zonage nº 2007-103 de la ville de Sept-Îles**

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Sept-Îles désire amender son règlement de zonage nº 2007-103;

ATTENDU QUE le règlement nº 2015-322 amendant le règlement de zonage nº 2007-103 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de construction face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement nº 2015-322 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2015-09-141 **Conformité au schéma d'aménagement concernant la demande de la Société Telus Communications à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (dossier 410492) – Recommandation de la MRC de Sept-Rivières**

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières a pris connaissance du dossier transmis par la Commission de protection du territoire agricole du Québec dans le cadre d'une demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture de la Société Telus Communications;

ATTENDU QUE cette demande de la Société Telus Communications concerne la construction d'une tour de 70 mètres de hauteur et d'un abri pour équipement dans le secteur Moisie de la Ville de Sept-Îles, en zone agricole;

ATTENDU les dispositions des articles 58.4 et 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le projet de la Société Telus Communications est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières recommande le projet de la Société Telus Communications à la Commission de protection du territoire agricole du Québec."

2015-09-142 **Levée de la session**

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 15 septembre 2015 soit levée à 16 h 45."

Violaine Doyle
Préfet

Alain Lapierre
Directeur général et secrétaire trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.

Violaine Doyle
Préfet

ANNEXE A

LISTE DES COMPTES À PAYER

MRC DE SEPT-RIVIÈRES AU 8 SEPTEMBRE 2015

1. PLACEMENTS NORD-CÔTIERS	
Réf. : -Loyer pour le mois de septembre 2015 ……	6 987.03 $
2. GILLES FOURNIER	
Réf. : -Déplacement pour session du 18 août 2015……	65.80 $
3. CAROLE CHEVARIE	
Réf. : -Déplacement pour session du 18 août 2015……	65.80 $
4. MARIE CORBEY	
Réf. : -Déplacement pour CSP du 27 août 2015……	65.80 $
5. ALAIN LAPIERRE	
Réf. : -Frais de déplacements pour août 2015.....	90.40 $
6. RENÉE HAINCE	
Réf. : -Frais de déplacements pour août 2015.....	24.00 $
7. CAROLINE CLOUTIER	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour août 2015.....	30.00 $
8. ÉCOPATROUILLEURS	
Réf. : -Frais de déplacements pour août 2015.....	19.60 $
9. HERVÉ DERAPS	
Réf. : -Frais de repas pour les 2 et 3 septembre 2015.....	50.00 $
10. JEAN-FRANÇOIS VIGNEAULT	
Réf. : -Frais de repas pour le 2 septembre 2015.....	25.00 $
11. RECEVEUR GÉNÉRAL	
Réf. : -Cotisations pour août 2015……	7 128.65 $
12. MINISTRE DU REVENU	
Réf. : -Cotisations pour août 2015…….....	15 646.21 $
13. CARRA	
Réf. : -Cotisations pour août 2015……..	366.85 $
14. AON HEWITT	
Réf. : -Cotisations au fonds de pension pour août 2015……	5 952.40 $
15. PME+	
Réf. : -Assurance-collective pour septembre 2015 (Industrielle Alliance)…..……	4 597.93 $
16. SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES	
Réf. : Loyer BANQ pour le mois d'août 2015……..	3 125.13 $
17. COGECO	
Réf. :-Frais pour octobre 2015...……	52.88 $
18. TELUS	
Réf. : -Frais entretien système Norstar pour octobre 2015……	32.25 $
19. TELUS MOBILITÉ	
Réf. : -Frais cellulaires pour août 2015…….……	304.11 $
20. VISA DESJARDINS	
Réf. : -FQM; inscriptions élus congrès 2015…….……....	2 448.98 $
21. BANQUE NATIONALE	
Réf. : -Frais pour perception de comptes, août 2015……	25.00 $

22. PÉTROLES IRVING
Réf. : -Essence camion août 2015..... 164.70 $

23. NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES
Réf. : -Copies facturables, imprimante Écopatrouille au 1 septembre 2015..... 8.67 $
Réf. : -Copies facturables, imprimante réseau au 1 septembre 2015..... 116.86 $

24. SERVICE DE CARTES DESJARDINS
Réf. : -Frais marchands pour août 2015..... 98.61 $

25. FQM
Réf. : -Supplément inscriptions élus congrès 2015 pour non-membres..... 781.82 $

26. FONDATION LOISIR CÔTE-NORD
Réf. : -Activité de financement du 27 août 2015..... 300.00 $

27. JOURNAL LE NORD-CÔTIER
Réf. : -Page publicité, écopatrouille..... 1 387.75 $

28. CSST
Réf. : -Pénalité sur retard de paiement, cotisations juin 2015..... 42.06 $

29. CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE PC
Réf. : -Pacte rural, PNR-3-2015-09, Final..... 9 556.00 $
Réf. : -Billets "Souper aux saveurs du terroir Nord-Côtier"..... 160.00 $

30. RADIO CKCN
Réf. : -Écocapsules août 2015..... 1 110.66 $

31. DDDC
Réf. : -Destruction de documents..... 74.73 $

32. CHAMARD
Réf. : -Serv. Prof. Réalisation de la révision du PGMR de la MRC..... 5 859.70 $

33. PROMOTEK
Réf. : -Rapport juillet 2015..... 501.83 $

34. FP TELESET
Réf. : -Achat de timbres-postes..... 1 149.75 $

35. PIERROT L'ENTREPÔT
Réf. : -Location local porte #16, septembre et octobre 2015..... 551.88 $

TOTAL DES DÉPENSES..... 68 968.84 $

ANNEXE B

LISTE DES COMPTES À PAYER

TNO LAC-WALKER AU 8 SEPTEMBRE 2015

1. MRC DE SEPT-RIVIERES	
Réf. : -Dépenses partageables pour septembre 2015….	13 981.25 $
Réf. : -Remboursement frais pour centre communautaire….	63.90 $
2. HYDRO-QUÉBEC	
Réf. : -Éclairage public pour août 2015…….....	653.35 $
3. CONSEIL DES MONTAGNAIS UASHAT MAK MANI-UTENAM	
Réf. : -Collectes des ordures et recyclage pour août 2015……..……	1 356.07 $
4. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE	
Réf. : -Réception des matières recyclables pour juillet 2015……...…	201.79 $
5. PLOMBERIE B.L.	
Réf. : -Travaux de réparation au centre communautaire, salle de bain……	143.36 $
6. WSP CANADA	
Réf. : -Surveillance des travaux réfection 1.8 km…..…….…	21 554.36 $
7. LABORATOIRE ENVIRONEX	
Réf. : -Analyse d'eau, août 2015……..……..…	144.98 $
8. LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	
Réf. : -Renouvellement "Techn. Des officiers municipaux"……..……	94.50 $
TOTAL DES DÉPENSES ……	**38 193.56 $**